



Aide pour une très petite retraite

Par **parau pradet**, le **01/06/2012** à **11:41**

Bonjour,

Je ne touche qu'une retraite de 580 €. Ai-je droit à une aide pour vivre décemment ?

Je paie ma mutuelle environ 140 € par mois, il me faut manger, m'habiller, etc. c'est très difficile, je ne sais pas à qui m'adresser pour obtenir une aide.

veuillez me diriger vers un organisme svp.